



Conseil de promotion du 3 décembre 2013

# Déclaration liminaire CGT Finances Publique

Avec plus de 83% de taux de participation, les collègues de la deuxième promotion unifiée ont montré leur intérêt pour l'existence d'un vrai dialogue social à l'ENFiP.

La CGT exige que le conseil de promotion soit une vraie instance du dialogue social, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

La CGT n'est pas dupe.

Le dialogue social ne se résume pas à un espace de dialogue.

La CGT dénonce également les moyens insuffisants mis à disposition des stagiaires et des organisations syndicales.

La CGT exige depuis de nombreuses années une réunion officielle dédiée au dialogue social à l'ENFiP, pouvez aujourd'hui nous donner les raisons du refus à cette requête ?

Concernant cette scolarité et avant même la sortie des notes, nous tenons à protester de la manière la plus ferme contre le contenu de l'évaluation n°1 :

- ▶ La durée et la difficulté de l'épreuve rendait impossible la rédaction d'un devoir complet et réfléchi. Les stagiaires pensaient être mieux préparés que ceux de l'an dernier au vu de l'existence d'annales. Force est de constater que les 2 épreuves n'étaient pas comparables.
- ▶ Par ailleurs, certaines questions en Gestion Publique Etat portaient sur des points qui n'avaient pas été vu en cours ou en tout cas dans les fascicules comme la question sur les « compétences liées du premier ministre ».
- ▶ De même on peut déplorer l'absence d'un sujet sur l'impôt sur le revenu alors même que la TVA a été présente à la fois sous la forme d'un sujet dédié de TVA mais aussi dans le sujet de comptabilité générale.
- ▶ Enfin, il est à noter que les questions posées différaient fortement de la méthodologie abordée en cours.

Il en ressort que beaucoup de collègues sont sortis surpris et découragés de cette première évaluation professionnelle qui n'en portait que le nom.

Au niveau du contenu de la scolarité, il serait utile aux stagiaires d'avoir accès dès l'école aux principales applications qu'ils auront plus tard à utiliser quotidiennement.

L'accès à la plate-forme Odissée et à la boîte mail depuis le domicile ou la résidence des stagiaires est impossible ce qui est une entrave considérable au moment où vous souhaitez passer au tout dématérialisé.

Compte tenu de la densité du programme, du travail à domicile et de la nécessité pour chaque stagiaire d'avoir un véritable week-end, la CGT Finances Publiques continue de réclamer la libération d'une troisième demi-journée dans la semaine le lundi matin.

A l'instar de la précédente promotion, nous sommes le 3 décembre et nous ne connaissons toujours pas la répartition des stagiaires par filière qui va nous être imposée.

Montreuil, le 6 décembre 2013

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.48.18.80.16

Après un stage de découverte qui reste à améliorer, notamment pour certains stagiaires reçus de façon fort peu courtoise, il a déjà été difficile de faire un choix objectif qui les engagera pour leurs 4 prochaines années.

Mais en plus, les stagiaires doivent encore attendre pour savoir s'ils vont obtenir la filière désirée !

A ce sujet, il aurait d'ailleurs été judicieux de tenir le forum des métiers avant le choix de la dominante.

La CGT Finances Publiques réaffirme avec force son opposition au délai de séjour minimum de 18 mois théorique mais de 24 mois en réalité provoquant une iniquité manifeste entre les personnels de catégorie A. L'administration cherche clairement, au détriment de la vie personnelle et professionnelle des stagiaires, à leur faire payer leur formation de 12 mois théorique.

Nous vous remettons la pétition signée en intersyndicale.

La CGT Finances Publiques tient également à intervenir concernant les frais durant la formation :

- ▶ Nous tenons à souligner la discordance de plus en plus marquée entre les frais engagés par les stagiaires et les indemnités allouées. Ces indemnités n'ont pas été réévaluées depuis de nombreuses années alors même que les frais de logement et de restauration sont en augmentation constante.
- ▶ Les frais générés par le stage « premier métier » ne sont pas suffisamment pris en compte. Tout frais engagé et imposé à un agent par l'administration doit lui être remboursé.

Enfin nous souhaitons que la question 4/4 « autres questions diverses » soit abordée au début du point 4 dans ce conseil de promotion.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE PROMOTION (CP) DU 03 DÉCEMBRE 2013

Le premier CP s'est tenu mardi 3 décembre en présence de vos élu-e-s. Suite à l'ouverture de ce dernier et à la lecture des déclarations liminaires, Robert Forté, président du Conseil de Promotion a apporté les éléments suivants :

- ▶ **LE DIALOGUE SOCIAL** au sein de l'ENFiP, doit faire l'objet d'une réunion dédiée avec la Direction Générale (DG).

Depuis plusieurs années, la CGT Finances Publiques exige la tenue de cette réunion, or à ce jour la DG n'a toujours pas convoqué les Organisations Syndicales pour en débattre. Robert Forté, (directeur de la Formation Initiale au sein de l'ENFiP qui présidait le Conseil de Promotion) nous a indiqué avoir fait la demande auprès des bureaux de RH1A, et s'engage à réitérer cette demande auprès de ces derniers.

Depuis plus d'un an maintenant le CP se tient sans qu'un règlement intérieur n'ait été validé.

La direction de l'ENFiP considère qu'il s'agit d'une instance « Ad-hoc » et que seul le Comité Technique Local (CTL) de l'ENFiP est une instance reconnue. Ce dernier reste le seul à pouvoir se prononcer et à décider des questions relatives à l'ENFiP. Or les élus des stagiaires n'y sont pas conviés et pire encore les chargés d'enseignement y siègent en tant qu'élus des personnels alors qu'ils se retrouvent dans la parité administrative en CP.

Et que dire de la convocation des suppléants, tradition au sein de la DGFiP pour toutes les instances, qui n'a été possible que suite à la mobilisation des élus de l'année passée pour le CP.

Alors pour ce qui est de la convocation d'experts, autant le dire de suite l'ENFiP l'a accordé sur le premier CP mais il ne faudrait pas que cela se généralise. Et pourtant il s'agit ici d'assurer une parfaite liaison entre les promos qui se suivent et ainsi s'assurer que les engagements pris par l'ENFiP l'année précédente soient bien tenus.

La CGT Finances Publique continue de dénoncer cette instance qui n'en est pas une et qui laisse jouer à ses élus un rôle de faire valoir sans aucun pouvoir décisionnel.

- ▶ Sur la question du **délai de séjour** : la pétition qui lui a été remise sera transmise à Xavier Menette, chef de bureau RH1C. Toutefois il ne peut répondre aux stagiaires sur une question qui relève de la DG.

La CGT Finances Publiques a réaffirmé son opposition à cette règle provoquant une iniquité manifeste entre les personnels de catégorie A et qui a des conséquences lourdes sur la vie familiale de certains stagiaires.

- ▶ Sur la question **du régime indemnitaire** et la prise en charge de l'intégralité des frais engagés tout au long de la formation y compris au cours des stages, cette question devrait être traitée dans les Groupes de Travail (GT) en cours.

► **LE CHOIX DE LA DOMINANTE** que vous devez exprimer avant le 6 décembre prochain. De nombreux stagiaires ont déjà déposé leur choix de dominante, à ce jour 70% des IS souhaitent intégrer la Filière Fiscale (FF) contre seulement 30% la Gestion Publique (GP).

Robert Forté semble envisager que cette année encore la répartition par filière se rapprochera de celle de l'année passée, à savoir 54% pour la FF et 46% pour la GP. A compter de cette année les inspecteurs en poste depuis plus de 3 ans pourront demander à basculer dans l'autre filière par le biais d'une demande de mutation, toutefois les bureaux RH1C estiment que cet effet devrait s'annuler entre FF et GP, ainsi autant de collègues de chaque filière devraient demander à basculer dans l'autre.

Il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit là encore que de suppositions et qu'une fois de plus, à l'instar de ce qu'il s'est fait l'année dernière les IS de cette seconde scolarité fusionnée ne connaîtront leur filière qu'à quelques heures de leur congés de fin d'année.

► **LE STAGE DE DÉCOUVERTE** qui vient d'avoir lieu et qui devait vous permettre de faire un choix de filière des plus objectifs, n'a malheureusement pas été à la hauteur de ses attentes pour tous. Entre visite des services assis sur une chaise ou accueil discourtois pour certains d'entre vous, le choix de filière peut s'annoncer difficile.

Tout d'abord l'ENFiP s'engage à faire un point avec les directions ou l'accueil a été discourtois voire inconvenant. Robert Forté a précisé qu'en cas de problèmes rencontrés sur vos lieux de stage vous devez au plus vite contacter la direction de l'ENFiP, soit directement, soit en passant par votre relation stagiaire, un effort particulier sera apporté pour la prochaine promo d'IS.

Un planning prévisionnel sera demandé aux directions d'accueil pour les prochains stagiaires et ainsi éviter de mettre les stagiaires devant le fait accompli.

Bref ce stage même imparfait semble s'être amélioré depuis l'année passée, les stagiaires actuels semblent globalement satisfaits ! Au vu des publics très différents il semble difficile de satisfaire l'ensemble des stagiaires. Quant à l'accueil en Brigade de Vérif (BdV), pour des raisons de procédures cela risque d'être problématique, mais l'ENFiP souhaite y réfléchir pour le prochain stage.

Si votre stage doit vous permettre de choisir votre filière, **le Forum Métier** à lui vocation à vous présenter les différents métiers proposés par filière, d'où son positionnement en janvier prochain, au moment de la rédaction de vos vœux.

Toutefois, au vu des choix de filières déposés par les IS, l'ENFiP engage une réflexion sur le manque d'attractivité de la filière GP.

Est-ce parce que les cours de GPE entre autres manquent d'attractivité, même s'il est à noter un réel effort des chargés d'enseignement pour faire le lien entre la matière et les métiers en relation, ou encore est-ce du à une visio-conf peu intéressante sur l'actualité GP comparée à celle traitant de l'actualité FF ?

Et si c'était lié à un éventail de postes offerts en GP qui se réduit de plus en plus (Chef de poste, SPL, Huissier, direction) ?? Robert Forté nous a chargé d'un message à votre attention, « sachez chers collègues qu'il y a de beaux métiers dans chaque filière !!! »

Une fois votre filière connue, vous devrez déposer une demande de vœux sur AGORA Vœux. Sachez que cette année, des plages horaires seront libérées pour vous permettre de déposer vos vœux.

- Deux 1/2 journées libérées figureront sur votre emploi du temps la semaine du 20 janvier
- Une ½ journée la semaine suivante (celle de l'oral collectif)
- La veille de l'oral collectif sera libéré, le 27 janvier (l'oral collectif au final se déroulera le 28 janvier uniquement et dès le 29 les stagiaires débiteront leur formation en filière). Les groupes pour l'oral collectif seront annoncés la semaine du 6 janvier.
- Pour l'école de Clermont-Ferrand, les salles seront ouvertes et accessibles le matin, pendant la pause déjeuner et le soir.
- Enfin les demandes de vœux seront imprimées par l'administration, les stagiaires n'ayant pas accès à des imprimantes.

Cette année comme les précédentes, sachez que des équipes dédiées CGT Finances publiques assureront des permanences tout au long du mois de janvier afin de vous accompagner et de vous aider pour rédiger votre demande de vœux pour votre première affectation.

- Pour ce qui est des difficultés rencontrées depuis le début de la scolarité pour accéder aux **applications informatiques** en dehors des écoles, l'ENFiP travaille sur le sujet, il y aurait une difficulté entre Imap et le Pop ! le basculement n'aurait pas fonctionné. Ce problème sera réglé dès que possible sans qu'une date n'ait pu être arrêtée.

Concernant la manipulation des applications informatiques, la formation initiale doit permettre aux IS d'acquiescer les mécanismes de base qui sou tendent

les applications, le stage d'approfondissement devra être consacré à la découverte de ces dernières. De plus, au vu du nombre d'applications développées au sein de la DGFIP, les bases écoles sont souvent obsolètes et ne pourront jamais couvrir l'ensemble des applications.

► **LA PREMIÈRE EA** a laissé un gout amer à bon nombre d'IS. Trop longue, questions difficiles à comprendre, des exercices alliant compta et TVA, alors qu'il n'y avait pas vraiment de séances de reformulation associant ces deux matières, pas d'IR, l'impression d'avoir du rendre un travail quantitatif et non qualitatif à la différence des exercices faits en cours... bref les stagiaires s'interrogent sur la méthode retenue par l'ENFiP pour évaluer l'acquisition des connaissances et ont souvent l'impression de devoir repasser une seconde fois le concours.

Robert Forté reconnaît qu'il a été difficile de bien calibrer l'évaluation, mais que la gestion du temps fait partie des contraintes que les IS devront apprendre à gérer lors de leur prise de poste, au même titre que certaines questions « imprécises » permettent d'évaluer une prise d'initiative dont devront faire preuve les futurs inspecteurs lors de leur prise de poste.

Mais rassurez vous les notes sont globalement « pas mauvaises », la moyenne est largement au dessus de 14 ! les notes seront transmises le 05 décembre avant la correction qui sera obligatoire cette année et devra préciser les attentes de l'ENFiP pour les prochaines évaluations. A cela s'ajoute les commentaires qui figurent sur les copies et qui mettent en évidence les difficultés rencontrées afin de vous faire progresser.

Les stagiaires détectés en difficultés seront reçu par la direction afin de faire un point d'étape et d'organiser au plus vite le soutien nécessaire.

Cette années encore, les stagiaires ont le sentiment de suivre une scolarité « en marche forcée », ou prime le respect des délais au détriment quelquefois de la compréhension et de l'assimilation, ou la flexibilité n'a pas sa place, ou ça va très vite, certains ont le sentiment de décrocher.

Ces remarques laissent un gout amer rappelant trop souvent les propos tenus par les stagiaires de la première scolarité fusionnée, et méritent une fois de plus une attention toute particulière sur ces questions par la CGT Finances Publiques.